

VOUS AVEZ BESOIN DE LA FCPE

- ➔ Pour vous accompagner dans vos démarches et projets.
- ➔ Pour vous former à votre rôle de parents d'élèves délégués.
- ➔ Pour vous informer sur l'école et ses structures.

LA FCPE A BESOIN DE VOUS

- ➔ Parce que nous sommes plus forts à plusieurs !
- ➔ Parce que nous partageons les mêmes idées sur l'école.
- ➔ Parce que nous sommes comme vous, des parents bénévoles.
- ➔ Parce que vous êtes militants de l'école publique.
- ➔ Parce que la FCPE existe pour vous et par vous !



- Première fédération de parents d'élèves, elle est présente dans de nombreux Établissements scolaires
- Elle participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents.
- Elle est une force de proposition et d'action.

Des idées pour l'école

Des actions pour tous les élèves

Des parents au service d'autres parents



L'assurance scolaire est obligatoire. La FCPE recommande la MAE, n°1 depuis 80 ans qui protège plus de 8 millions d'enfants. Plus d'infos sur www.mae.fr

BULLETIN d'ADHESION à la FCPE

Conseil Local FCPE (NOM école, collège, lycée) :

Ville :

Année scolaire 20__ / 20__

NOM du parent adhérent	Prénom		EMAIL : @		NOM de l'établissement scolaire (école, collège, lycée, lycée...)	Classe
NOM du conjoint	Prénom					
Adresse:	Ville		EMAIL :		COMMUNE de l'établissement Scolaire	
Code Postal	Date de naissance					
Tél 1 :	Tél 2 :				Indiquez votre MONTANT d'ADHESION (cochez une case)	
NOM et PRENOM des ENFANTS						
TARIF d'ADHESION à la FCPE (*) une seule adhésion par famille, à régler par chèque à l'ordre de la FCPE			Adhésion plancher (sans abonnement à la Revue des Parents)			<input type="radio"/> 14 €
Adhésion solidaire			Adhésion normale			<input type="radio"/> 18 €
Adhésion Soutien			Adhésion complémentaire (si déjà adhérent)			<input type="radio"/> 26 €
Adhésion complémentaire, seulement si vous avez déjà souscrit cette année une adhésion entière dans un autre établissement. Dans ce cas, précisez obligatoirement le quel :			Adhésion complémentaire			<input type="radio"/> 35 €
Signature :			Date :			<input type="radio"/> 5 €
Vous souhaitez : <ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Un Reçu «don aux œuvres» permettant une déduction d'impôt égale à 66% de la somme versée (hors abonnement) dans la limite de 20% de votre revenu imposable <input type="radio"/> Participer aux activités du Conseil Local de parents d'élèves <input type="radio"/> Etre candidat (e) au Conseil d'Ecole <input type="radio"/> Etre candidat (e) au Conseil d'Administration du collège ou lycée <input type="radio"/> Etre parent délégué au Conseil de Classe du collège ou lycée 						
Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique par la FCPE. Conformément à la loi n°7817 du 6 janvier 1978 modifiée, Vous disposez de droit d'accès, de communication et de rectification des informations vous concernant auprès de la FCPE.						

(*) Votre adhésion comprend : un abonnement de 3,35 € à la revue des parents (sauf pour l'adhésion à 1,4 €), une part fixe de 6 € pour la FCPE nationale, une part variable en fonction du montant de votre adhésion, de 3 à 6 € pour votre conseil local FCPE, et de 5 à 19,65€ pour la FCPE49.

